

**ECT INDUSTRIES**  
**Société anonyme au capital de 1.884.169,15 euros**  
**Siège social : Les Seignes**  
**03250 Nizerolles**  
**394 020 903 RCS CUSSET**

---

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A**

**L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES**

**DU 8 JUIN 2012**

---

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions légales et aux Statuts de notre Société, à l'effet de :

**A titre ordinaire :**

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- de renouveler les mandats des Administrateurs arrivés à échéance ;
- de nommer les Commissaires aux Comptes ;
- de reconduire la résolution relative aux délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions de la Société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, renouvelée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2011.

**A titre extraordinaire :**

- de soumettre à votre approbation la résolution relative aux délégations de compétence et de pouvoir accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration aux fins de réduire le capital de la Société par annulation des actions rachetées conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de Commerce ;
- de soumettre à votre approbation le projet de fusion entre ECT Industries, Société absorbante, et sa holding NSE Holding ;
- de soumettre à votre approbation l'augmentation de capital de la société ECT Industries consécutive à cette fusion et de décider la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues suite à la fusion ;
- de soumettre à votre approbation la modification corrélative des statuts.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions légales en vigueur.

## **1. RAPPORT D'ACTIVITE**

### **1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011**

#### ***DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA SOCIETE E-TRACK SYSTEMS***

Par décision en date du 29 juin 2011, la société ECT Industries a décidé la dissolution par transmission universelle de patrimoine de sa filiale à 100% la société E-Track Systems. La dissolution a été réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers le 31 juillet 2011 avec effet rétroactif fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un mali technique résultant de l'écart constaté entre l'actif net comptable au 31 juillet 2011 de la société E-Track Systems, et la valeur nette comptable de cette participation dans les comptes de la société ECT Industries à la même date.

Le montant du mali technique, comptabilisé en fonds commercial dans les immobilisations incorporelles, s'établit à 321.614 euros. Il correspond à la valeur des incorporels, non comptabilisés dans les comptes de la société E-Track Systems, représentatifs d'une part de marché et de revenus futurs.

#### ***FUSION DE LA SOCIETE BAYO***

Conformément au projet de fusion en date du 30 novembre 2011, la société Bayo, filiale à 100% de la société ECT Industries, a été fusionnée par absorption le 31 décembre 2011 avec effets rétroactifs comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Cette opération a donné lieu à la comptabilisation d'un mali technique résultant de l'écart constaté entre l'actif net comptable au 31 décembre 2010 de la société Bayo, et la valeur nette comptable de cette participation dans les comptes de la société ECT Industries à la même date.

Le montant du mali technique, comptabilisé en fonds commercial dans les immobilisations incorporelles, s'établit à 206.515 euros. Il correspond à la valeur des incorporels, non comptabilisés dans les comptes de la société Bayo, représentatifs d'une part de marché et de revenus futurs.

### **PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DE NSE HOLDING**

Le Groupe industriel NSE a acquis le 31 Août 2011 plusieurs blocs d'actions ECT Industries lui conférant la majorité du capital et des droits de votes de la Société. Une offre publique d'achat simplifiée à un prix de 12 euros par action a été initiée par NSE Holding le 07 octobre 2011 et a expiré le 20 octobre 2011.

La prise de participation majoritaire de NSE permet de mettre en valeur de nombreuses synergies et complémentarités, en particulier sur le plan commercial, donnant à l'ensemble du groupe ainsi formé des perspectives de résultats tout particulièrement intéressantes.

NSE Holding détenait au 31 décembre 2011 69,46% des titres et 68,66% des droits de vote d'ECT Industries.

Depuis le 15 décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à Nizerolles (03250).

## **1.2 RESULTATS DE L'ACTIVITE**

Il n'a pas été procédé à l'établissement de comptes consolidés pour l'exercice 2011 compte tenu de la TUP de la filiale e-Track le 31/07/2011 au profit d'ECT Industries et de la fusion simplifiée entre ECT Industries, société absorbante, et BAYO, société absorbée, le 31/12/2011 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

ECT Industries a réalisé sur l'exercice 2011 un chiffre d'affaires de 23 605 K€, soit une augmentation de 6% (à périmètre constant) par rapport à l'exercice précédent.

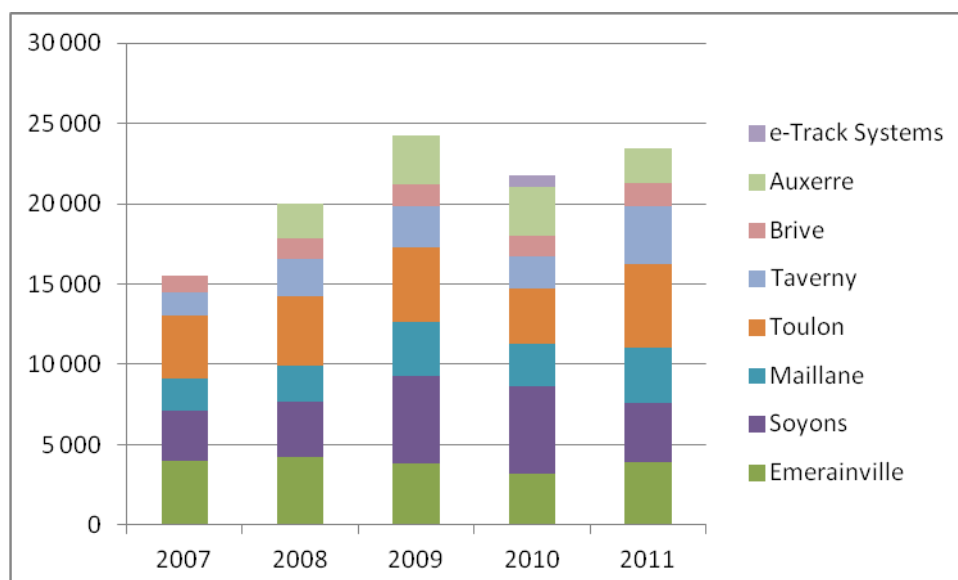
Le chiffre d'affaires 2011 d'ECT Industries a été impacté par la TUP d'e-Track sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 juillet 2011, entraînant une perte de chiffre d'affaires de 456 K€.

Le résultat net de la Société après impôts et participation s'élève à 1 269 K€, soit 5,4% du CA (comparable aux 5,5% de l'exercice précédent).

### 1.3 ANALYSE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La répartition et l'évolution de l'activité par établissement sont les suivantes<sup>1</sup> :

Etablissement	2007	2008	2009	2010	2011
Emerainville	3 970	4 267	3 816	3 159	3 873
Soyons	3 122	3 404	5 420	5 483	3 703
Maillane	1 994	2 217	3 420	2 641	3 496
Toulon	3 973	4 343	4 600	3 441	5 149
Taverny	1 424	2 308	2 584	2 020	3 628
Brive	1 003	1 317	1 379	1 275	1 402
Auxerre		<b>2 119</b>	<b>3 037</b>	<b>3 058</b>	<b>2 155</b>
e-Track Systems				<b>723</b>	
Hors établissement		<b>96</b>	<b>331</b>	<b>1 593</b>	<b>200</b>
Elimination interco		<b>-120</b>	<b>-488</b>	<b>-1 041</b>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 486</b>	<b>19 951</b>	<b>24 099</b>	<b>22 352</b>	<b>23 605</b>



Ces tableaux montrent :

- Une forte progression des activités Services et Equipements ;
- Une diminution de l'activité Systèmes.

<sup>1</sup> Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

Si l'on décompose cette activité par domaines ou produits, la répartition est la suivante<sup>2</sup> :

Domaine	Produit	2007 (a)	2008(b)	2009(b)	2010(b)	2011(a)
Systèmes	dont DMS <sup>(1)</sup>	432	436	737	592	256
	dont JVN <sup>(2)</sup>	2 655	2 576	4 572	4 863	3 416
	dont DTS <sup>(3)</sup>			60	48	33
	dont Géolocalisation <sup>(4)</sup>		764	1 023	1 462	814
	<b>Total Systèmes</b>		<b>3 087</b>	<b>3 776</b>	<b>6 392</b>	<b>6 965</b>
	variation	-17%	22%	69%	9%	-35%
	part	20%	19%	27%	31%	19%
<b>Equipements</b>		<b>5 589</b>	<b>6 730</b>	<b>5 601</b>	<b>4 255</b>	<b>6 773</b>
	variation	50%	20%	-17%	-24%	59%
	part	36%	34%	23%	19%	29%
<b>Services</b>		<b>6 810</b>	<b>9 445</b>	<b>12 106</b>	<b>11 132</b>	<b>12 313</b>
	variation	9%	39%	28%	-8%	11%
	part	44%	47%	50%	50%	52%
<b>Total</b>		<b>15 485</b>	<b>19 951</b>	<b>24 099</b>	<b>22 352</b>	<b>23 605</b>

(a): selon les comptes affichés dans les comptes sociaux

(b) : selon les comptes consolidés

<sup>(1)</sup> DMS : Système d'enregistrement de paramètres pour hélicoptères

<sup>(2)</sup> JVN : Système d'adaptation des aéronefs pour l'utilisation de jumelles de vision de nuit

<sup>(3)</sup> DTS: Système de transmission de données par satellite

<sup>(4)</sup> Géolocalisation: Cartographie IGN et systèmes de positionnement

Nous constatons au vu de cette répartition :

- Une augmentation significative des ventes d'Equipements en 2011 qui bénéficient du passage en série d'équipements développés les années précédentes ;
- Une hausse de l'activité « Services » pour les 3 sites de maintenance (Maillane, Brive, Taverny) qui bénéficient de la montée en puissance du marché de maintenance avec la SIMMAD et d'autres marchés de maintenance pluriannuel qui se multiplient et la montée en puissance des activités de négoce sur l'établissement d'Emerainville ;
- Une diminution de l'activité du site de Soyons qui devrait bénéficier dès 2012 des synergies commerciales résultant du rapprochement d'ECT avec NSE. Ces synergies se concrétiseront notamment par l'acquisition de nouveaux marchés à l'étranger ;

<sup>2</sup> Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

- Une diminution de l'activité de BAYO essentiellement liée à l'absence de marchés avec les armées marocaines en 2011 et à l'impact de la restructuration de l'activité de géolocalisation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

La part de l'export direct dans les ventes de la Société en 2011 s'établit à 49% et est en progression par rapport à 2010 (43% en 2010).

#### **1.4 DEVELOPPEMENTS**

Au total, 38 ingénieurs salariés participent aux études conduites au sein d'ECT. Ces ingénieurs sont répartis dans cinq bureaux d'études (Emerainville, Soyons, Toulon et Auxerre) et l'ensemble du personnel concerné représente 43 personnes soit 24% de l'effectif global. De plus certaines études nécessitent le concours de prestataires de services extérieurs. Seize ingénieurs supplémentaires ont été mis à contribution en 2011.

La valeur brute consolidée au 31 décembre 2011 des études immobilisées est de 2.983 K€, la valeur nette est de 1.762 K€ contre 2.700 K€ en valeur brute et 1.623 K€ en valeur nette au 31 décembre 2010.

Les principaux développements entrepris sur l'exercice ont concerné les sites d'Emerainville, Soyons, Toulon ainsi que les filiales BAYO et e-Track et ont été conduits dans les domaines des produits propres du groupe : vision nocturne, enregistrement de paramètres, calculateurs embarqués, géolocalisation, transmission de données par satellite et signalisation aéronautique et ferroviaire.

#### **1.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

L'exercice 2012 sera marqué par la poursuite de projets communs avec NSE tant sur le plan structurel (nouvel ERP commun, coordination des activités commerciales, achats, qualité...) qu'opérationnel avec la mise en valeur des possibilités offertes par les filiales de NSE à l'étranger (Canada, Brésil, Maroc et projet de filiale en cours en Inde).

## **2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2011<sup>3</sup>**

Les comptes de la Société ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et de présentation que celles utilisées en 2010.

---

<sup>3</sup> Il n'a pas été procédé à l'établissement de comptes consolidés pour l'exercice 2011 compte tenu de la TUP de la filiale e-Track le 31/07/2011 au profit d'ECT Industries et de la fusion simplifiée entre ECT Industries, société absorbante, et BAYO, société absorbée, le 31/12/2011 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 2.1 Bilan

Le total net de l'actif est de 20.320 KEURO.

## 2.2 Compte de résultat

Au 31 décembre 2011,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 23.605 KEURO. La part **export direct** du chiffre d'affaires d'ECT est de 49%.
- Le total des produits d'exploitation était de 25.149 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 23.504 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1.645 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -12 KEURO.
- Le résultat exceptionnel s'établit à -285 KEURO, du fait notamment d'abandon de programmes de recherche.

Le résultat net au 31 décembre 2011 se traduit par un **bénéfice de 1.269 KEURO**.

## 2.3 Délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le solde des dettes fournisseurs d'ECT Industries à la clôture de l'exercice social 2011 se décompose de la façon suivante :

<b>Echéance</b>	<b>Dettes fournisseurs au 31/12/2011 (en K€)</b>	<b>Dettes fournisseurs au 31/12/2010 (en K€)</b>
Paiement à moins de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	2 076	1 143
Paiement à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	103	80

Les 103 K€ de dettes fournisseurs payées à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois correspondent à une négociation de paiement avec un fournisseur de BAYO et des litiges avec des fournisseurs divers.

## 2.4 Tableau des filiales et des participations au 31/12/2011

Au 31/12/2011, la société ECT Industries ne détient aucune filiale.

## 2.5 Tableau des résultats des exercices précédents

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions statutaires, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos de la Société.

## 2.6 Communication des charges somptuaires et des frais généraux excessifs ou ne figurant par sur le relevé spécial

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le montant des dépenses non déductibles en vertu de l'article 39-4 du CGI exposées au cours de l'exercice s'élève à 21.568 euros, soit un supplément d'impôt de 7.189 euros.

## 2.7 Dividendes versés et avoir fiscal au cours des trois derniers exercices

Le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant a été le suivant :

AU TITRE DE L'EXERCICE	2.7.1.1.1 REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2008	235.919,20 euros * soit 0,20 € par action	–	–
2009	295.193,50* soit 0,25 € par action	–	–
2010	413.560,70 * soit 0,35 € par action	–	–

\* N'incluant pas le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versé et affecté au compte report à nouveau

## **3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

L'Assemblée Générale du 8 juin 2012 se prononcera sur la décision de fusionner ECT Industries, société absorbante, et NSE Holding en une seule entité, qui sera dénommée NSE Industries. Cette fusion scelle des perspectives fortes entre les deux sociétés.



## **4. FACTEURS DE RISQUES**

### **4.1 Progrès réalisés et/ou Difficultés rencontrées**

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans le courant de l'exercice.

### **4.2 Risque d'actions**

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 36.503 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2011, il n'existe pas de moins-value à constater.

### **4.3 Risques de taux**

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

### **4.4 Risque de change**

Au 31 décembre 2011, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 70 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en devises au 31 décembre 2011 s'élevaient respectivement à 49 KUSD pour les clients, 370 KUSD et 60 KMAD pour les fournisseurs.

Au 31/12/2011	Dollars américains	Dirham marocains
Actifs financiers	49	
Passifs financiers	370	60
Position nette avant gestion	(321)	(60)
Hors bilan		
Position nette après gestion	(321)	(60)

## **5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2006 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :

- Pierre MAILLARD, né le 03/08/1948, Directeur Général délégué d'ECT Industries

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 décembre 2011 pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs respectifs, démissionnaires, restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :

- François LACOSTE, né le 17/01/1956, également :
  - Président Directeur Général de la société ECT Industries ;
  - Président de NSE Participations SAS et Président Directeur Général de sa filiale NSE Holding SA;

- Membre du Comité Financier d'NSE SAS ;
  - Président de NSE SAS et NSE Aero North America, filiales de NSE Holding SA ;
  - Administrateur de NSE AUTOMATECH, filiale de NSE Aero North America ;
  - Gérant de NSE Hungaria et de la SCI NSE Equipements, filiales de NSE Holding et co-gérant de NSE Aéro Câblage BM, filiale de NSE Holding ;
  - Co-gérant de NSE Téléservices, filiale de NSE SAS.
- Guillaume LAURIN, né le 23/02/1966, Directeur Général d'ECT Industries
  - Alain REMUZON, né le 03/12/1949, également :
    - Administrateur de NSE Holding ;
    - Membre du Comité Financier de NSE Participations
  - Lise CAUCHY-LACOSTE, né le 25/07/1956, également :
    - Administrateur de NSE Holding ;
    - Membre du comité financier de NSE Participations SAS ;
    - Membre du comité financier de NSE SAS.

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 décembre 2011 pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs respectifs, démissionnaires, restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013:

- Georges Michel LACOSTE, né le 25/05/1929, également :
  - Administrateur de NSE Holding ;
  - Membre du comité financier de NSE Participations SAS ;
  - Membre du comité financier de NSE SAS.

## **6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ECT INDUSTRIES**

### **6.1 Composition du capital au 31 décembre 2011**

Le capital social de la Société est de **1. 884.169,15 euros** réparti sur 1.215.593 actions de 1.55 euros de nominal dont 36.503 actions d'autocontrôle.

### **6.2 Structure de l'actionariat au 31 décembre 2011**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

Au 31 décembre 2011, les actionnaires ayant un nombre significatif d'actions sont les suivants :

Nom	Quantité totale	Part action	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	Part vote
NSE Holding	844 377	69,46%	844 377	0	844 377	68,66%
CACF DEVELOPPEMENT (CREDIT AGRICOLE)	166 667	13,71%	166 667	0	166 667	13,55%
LACOSTE François	83 333	6,86%	83 333	0	83 333	6,78%

Les actionnaires suivants ont déclaré avoir franchi à la baisse les seuils réglementaires :

- **ALTO INVEST** le 24 octobre 2011 : franchissement à la baisse des seuils de 10% et 5% des actions et de 5% des droits de vote après avoir vendu la totalité de ses fonds dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par NSE Holding en octobre 2011 ;
- **GESTYS** le 28 février 2011 avec un total de 50.127 actions représentant 4,12% du capital d'ECT Industries ;
- **BARBIER DE CHALAIS Michel** le 31 août 2011 : franchissement à la baisse du seuil de 5% avec 15.000 actions et 30.000 droits de vote représentant respectivement 1,2% du capital d'ECT Industries et 2,4% des droits de vote ;
- **DE LA TRIBOUILLE Jean-Claude** le 31 août 2011 : franchissement à la baisse du seuil de 5% avec 0 actions et 0 droits de vote ;
- **DESFORGES Bernard** le 31 août 2011 : franchissement à la baisse du seuil de 5% avec 12.545 actions et 12.545 droits de vote représentant respectivement 1% du capital d'ECT Industries et 1% des droits de vote ;
- **MAILLARD Pierre** le 31 août 2011 : franchissement à la baisse du seuil de 5% avec 8.159 actions et 9.554 droits de vote représentant respectivement 0,7% du capital et 0,8% des droits de vote ;
- **Société BLUEBIRD VENTURE** le 31 août 2011 : franchissement à la baisse du seuil de 5% avec 0 actions et 0 droits de vote.

### 6.3 *Autocontrôle et participations croisées*

ECT Industries possédait 30.000 actions d'autocontrôle et 6.503 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidités au 31 décembre 2011.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2010, ECT Industries possédait 30.000 actions d'autocontrôle et 3.991 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidités.

### 6.4 *Contrat de liquidités*

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **ECT INDUSTRIES** à PORTZAMPARC SA, à la date du **31 décembre 2011**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **6 503 titres ECT INDUSTRIES,**
- **21 948,78 €.**

Il est rappelé que lors **de la mise en œuvre**, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **20 000 €**
- Apport complémentaire de 40 000€ le 01/04/2010 et de 30 000 € le 08/11/2011

Le cours de l'action ECT Industries s'établissait à 10,10 euros au 31 décembre 2011, en hausse de 25% par rapport au 31 décembre 2010.

## 6.5 État de la participation des salariés au capital de la Société

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 2,3 % du capital social de la société. La détention de ces actions ne s'effectue pas au travers d'un mécanisme de gestion collective.

## **7. RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION**

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2011 est composé comme suit:

<b>Origines</b>	<b>En euros</b>
Report à nouveau	5 928 745
Résultat de l'exercice	1 269 065
<b>Total</b>	<b>7 197 810</b>

Nous vous proposons d'affecter le résultat distribuable de l'exercice comme suit:

<b>Affectation du résultat distribuable</b>	<b>En euros</b>
Aux actionnaires au titre de dividende pour :	200 000
Au compte "report à nouveau" pour :	6 997 810
<b>Total</b>	<b>7 197 810</b>

Il est précisé que les actions nouvelles créées dans le cadre de la fusion entre ECT Industries, société absorbante, et NSE Holding, société absorbée, soumise à votre approbation auront droit aux distributions de bénéfices ou répartition de réserves mis en paiement à compter de la date de réalisation définitive de la fusion.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,06 euros par action, calculé sur la base du nombre d'actions post-fusion.

Le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte "report à nouveau".

Nous vous remercions d'adopter les résolutions soumises à votre approbation correspondant aux propositions formulées dans le présent rapport.

Nous vous remercions de votre soutien envers notre Société.

**Le Conseil d'Administration**

OBJET	2007	2008	2009	2010	2011
<b><u>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE.</u></b>					
a) Capital social	1 745 994	1 843 874	1 843 874	1 884 169	1 884 169
b) Nombre des actions ordinaires existantes	1 126 448	1 189 596	1 189 596	1 215 593	1 215 593
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer:					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
- Par attribution d'actions gratuites	63 648	28 997	28 997		
<b><u>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	15 485 258	17 915 953	21 549 492	19 611 554	23 605 321
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 947 372	2 632 713	3 349 376	1 790 273	
c) Impôts sur Les bénéfécies	185 608	155 404	114 117	-181 218	-83 940
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	202 198	213 219	279 387	158 757	163 525
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	934 280	1 266 247	1 650 649	1 280 636	1 269 065
f) Résultat distribué	202 761	235 919	303 898	425 458	200 000
<b><u>III RESULTATS PAR ACTION</u></b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.38	1.90	2.48	1.49	1.77
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.83	1.06	1.39	1.05	1.04
c) Dividende attribué à chaque action (net)	0.18	0.20	0.25	0.35	0.06
<b><u>IV PERSONNEL</u></b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	115	125	141	154	187
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	5 669 819	6 506 389	7 311 109	7 900 071	9 069 457
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

## ECT INDUSTRIES

**Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital**

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2011. Aucune autre délégation n'a été votée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ECT Industries

Nature de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale maximale)	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
1) Délégation de compétence pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois à compter du 15 juin 2011	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
2) Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre au public	26 mois à compter du 15 juin 2011	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
3) Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou primes ou autres sommes dont la capitalisation serait permise	26 mois à compter du 15 juin 2011	400.000 euros. En tout état de cause, le montant de l'augmentation ne pourra être supérieur au montant global des sommes susceptibles d'être incorporées	Cette délégation n'a pas été utilisée

<p>4) Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés de la Société dans les conditions prévues par les articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail en application de l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce</p>	<p>26 mois à compter du 15 juin 2011</p>	<p>montant de maximum de 188 416,45 euros par l'émission de 121 559 actions de 1,55 euros de valeur nominale</p>	<p>Cette délégation n'a pas été utilisée</p>
--	--	--	--

(1) Ces plafonds ne se cumulent pas

(2) Ces plafonds ne se cumulent pas.

Il est précisé que :

- les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de commerce,
- pour chacune des délégations 1 et 2, le Conseil d'Administration est autorisé, en cas de demande excédentaire d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à augmenter le nombre de titres émis dans la limite de 15% de l'émission initiale. Cette autorisation a fait l'objet d'une résolution spécifique lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2011.